

« La Résidence ETUDIANTE I.P.S.L »



La résidence « Etudiante I.P.S.L » est gérée par l'Association pour le logement des étudiants de l'Institut Polytechnique Saint-Louis. Elle est en priorité réservée aux étudiants des écoles : EPSS, ECAM-EPMI, ILEPS, ISTOM, IFCAE et EBI.

Située au 23, Boulevard du Port à Cergy (95), elle se trouve à l'angle du boulevard du Port et de l'Avenue du Ponceau, à 800 m du site des Montalants, 700 m du site du Port, 500 m du restaurant universitaire, du centre ville, du centre commercial des 3 fontaines et de la gare du RER.

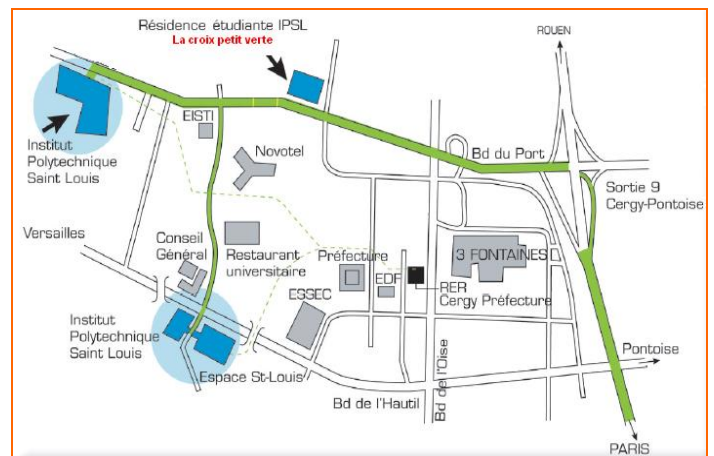
**Comment bénéficier d'une chambre :**

Chaque école (EPSS, ECAM-EPMI, ILEPS, ISTOM, IFCAE et EBI) possède un quota de chambres dans la résidence.

Elle délivre aux étudiants intéressés un code d'accès pour une inscription en ligne sur le site IPSL [http:// www.ipsl-edu.com](http://www.ipsl-edu.com)

**Site de la résidence :**

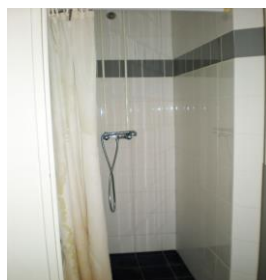
<http://www.residence-la-croix-petit-verte.com>



**Composition :**

Elle dispose de 250 chambres réparties dans 74 appartements (14 studios – 32 T4 et 28 T6). Chaque appartement est composé de :

- 3 à 5 chambres meublées (environ 11 m2),
- 1 ou 2 douches (T4 ou T6),
- 1 ou 2 sanitaires (T4 ou T6),
- 1 salle de séjour avec coin cuisine équipé d'éléments hauts et bas, d'une hotte aspirante, plaque de cuisson 4 feux, réfrigérateur (1 pour les T4, 2 pour les T6) et un micro-onde
- Connexion internet (Haut débit et wifi) comprise dans le prix du loyer.



A titre indicatif pour l'année scolaire 2017 / 2018 le montant de la redevance est de **464€ par mois** pour un engagement de 9 mois au moins, auquel l'étudiant peut percevoir et déduire une **A.P.L de 212 €**, versée directement à l'association. Un parking est possible avec un loyer mensuel de 15€.

**Pièces communes et matériels mis à disposition dans la résidence :**

- 1 salle informatique équipée de 8 PC avec 1 imprimante, 1 salle télévision / home cinéma,
- 1 laverie équipée de 2 laves linge et sèche-linge, 4 tables de jardin, 2 locaux à vélo.

**Salle informatique**



**Salle télévision**



La résidence est dirigée par Monsieur RUFFIER-LANCHE Raphaël et surveillée du lundi au samedi par le gardien Monsieur Adama TOURE. Isabelle ISSALY gère la comptabilité.

**Quels sont les critères de sélection des étudiants pour l'attribution des chambres ?**

- Un seul critère suffit : faire partie d'une des écoles membres de l'association pour le logement des étudiants.

**Quelles ont été les améliorations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la résidence, en 2016 ?**

- Réfection en peinture d'appartements.
- Réfection en peinture des cages d'escaliers dans les 4 zones.
- Changement de 125 matelas zone 3 et 4,
- Changement des machines à laver.
- Réfection de la peinture dans la laverie.
- Réfection de certaines portes de placard.
- Vérification des connexions électrique de tous les tableaux électrique dans les appartements
- Réfection des bornes d'éclairage devant les garages et l'entrée principale,

**Site du Port**



**Site des Montalants**



Film de présentation de la résidence sur le site de IPSL – [www.ipsl.com](http://www.ipsl.com)

Mr Raphaël RUFFIER-LANCHE - gérant – 01.30.73.14.77 – [r.ruffier-lanche@ipsl-edu.com](mailto:r.ruffier-lanche@ipsl-edu.com)

23, Boulevard du Port – 9500 Cergy